

DEPARTEMENT DU GARD  
Délibération D2024\_001

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 030-253002786-20240221-D2024\_001-DE



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Mairie

Place de la Mairie

30620 AUBORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Nombres de membres		
Afférents au conseil syndical	En exercice	Ayant pris part au vote
8	8	7

Séance du : L'an deux mille vingt-quatre, le 21 février 2024

L'assemblée délibérante du SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de Monsieur André BRUNDU, Président  
Etaient présents : Messieurs BRUNDU André, LEBOIS Didier, TRICOU Sébastien, Christian CARTEYRADE Théos GRANCHI, Jean-Luc CHAILAN  
Excusé : Jean Claude MAZAUDIER  
Procuration : Monsieur Jean-François DURAND COUTELLE donne procuration à Monsieur Théos Granchi

Date de convocation  
et affichage : 13/02/2024

Un scrutin a eu lieu, Sébastien TRICOU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Approbation du compte de gestion principal de Monsieur le comptable pour l'exercice 2023**

Sous la présidence de Monsieur André BRUNDU la concordance des écritures avec le compte administratif de l'exercice 2023 de Monsieur le Président est constatée. Le compte de gestion pour l'exercice 2023 de Monsieur le comptable est soumis à l'approbation des conseillers.

**LE CONSEIL SYNDICAL**, entendu l'exposé, décide d'approuver le compte de gestion présenté par Monsieur le comptable public.

**Vote :** Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme

Fait et délibéré, à Aubord, le 21/02/2024

Le Président,

André BRUNDU,